

## CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Gérard ABELLA, Maire de la commune de Boujan sur Libron, certifie avoir procédé ce jour à l’affichage de l’avis d’enquête publique unique portant sur la modification n°3 du plan local d’urbanisme et sur la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d’urbanisme de la commune de Boujan sur Libron pour la création d’une zone de développement de la biodiversité locale et son observation.

Ledit avis est affiché à compter du 3 octobre 2024, soit quinze jours avant le début de l’ouverture de l’enquête publique fixée au 21 octobre 2024, aux emplacements suivants (voir photos et plan ci-joints) :

- Hôtel de Ville :
  - Entrée côté Esplanade François Mitterrand
  - Entrée côté rue de la mairie
  
- RD15, à proximité des sites concernés par les procédures :
  - Au niveau du secteur de la plaine
  - Au niveau de la zone du projet biodiversité

Ledit avis restera affiché aux emplacements précités jusqu’au mercredi 20 novembre 2024 inclus, date de clôture de l’enquête publique.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A Boujan sur Libron, le 3 octobre 2024.

**Le Maire,**  
**Gérard ABELLA**

